



COLOSSE 
AUX PIEDS D'ARGILE

Violences et
harcèlements sexistes
et sexuels en milieu
professionnel

Laurent Nguyen

Chargé de mission prévention VHSS

06 70 72 21 94

vhss.afdas@colosse.fr

PARCOURS 1

Acquérir les fondamentaux en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une culture commune pour prévenir et agir contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels dans son environnement de travail ;
- Être capable de différencier les différentes infractions sexuelles ;
- Apprendre à se prémunir de situations à risques ;
- Comprendre ce qu'est un agresseur et comment il agit ;
- Être capable d'identifier une victime, recevoir sa parole et l'orienter ;
- Prendre connaissance des obligations légales ;
- Savoir agir en cas de révélations ou de suspicions.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Modalités

-  **Public** : tout public - 12 personnes max.
Prérequis : aucun
-  **Durée** : 7h
-  **Matériel** : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation. Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse : formation@colosse.fr

INSCRIPTION

Tarifs

INTER

En distanciel	210€
BFC - Bretagne - Corse	245€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	315€

INTRA (tarifs par jour de formation)

En distanciel	1150€
BFC - Bretagne	1400€
Corse	1600€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	2350€

PARCOURS 2

Contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les VHSS dans son organisation et auprès de ses collègues

Objectifs pédagogiques

- Participer à la prévention active des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement sexuel et des agissements auprès de ses collaborateurs/ collègues/son équipe ;
- Acquérir une méthode d'écoute et de recueil de la parole ;
- Savoir adopter sa posture ;
- Maîtriser sa communication verbale et non verbale ;
- Accompagner et orienter les victimes vers la solution ou les interlocuteurs appropriés ;
- Relayer les mesures contre les VHSS auprès de son équipe, ses collaborateurs... ;
- Appliquer les mesures et les procédures d'alerte et de signalement mises en place dans son organisation/sa structure/son environnement professionnel.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Modalités



Public : personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS (ex : coordinateur, responsable d'une équipe...). - 12 pers. max.

Prérequis : aucun



Durée : 14h



Matériel : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation. Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse : formation@colosse.fr

INSCRIPTION

Tarifs

INTER

En distanciel	420€
BFC - Bretagne - Corse	490€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	630€

INTRA (tarifs par jour de formation)

En distanciel	1350€
BFC - Bretagne	1800€
Corse	2000€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	2650€

PARCOURS 3

Bâtir et déployer son plan d'actions et évaluer ses effets au sein de sa structure

Objectifs pédagogiques

- Identifier les impacts de la réglementation VHSS sur sa structure et ses obligations en fonction de son rôle dans l'organisation (droits et devoirs) ;
- Identifier les rôles et le champ de responsabilités des différents acteurs dans son organisation : encadrement de proximité, collaborateurs, référents... ;
- Définir des pistes d'action concrètes pour lutter contre ces comportements dans la diversité des situations de VHSS identifiées (ex. désigner un référent, formation de formateur, action de sensibilisation, plan de communication...) ;
- Déterminer et mettre en oeuvre un dispositif de suivi et d'évaluation des actions menées (accompagnement des victimes, actions de prévention, baromètre social...) ;
- Mobiliser et engager de manière pérenne les collaborateurs dans la démarche.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Modalités



Public : personnes chargées d'élaborer et de mettre en place une stratégie, des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/auprès de leurs équipes (ex : *employeurs, responsable d'une structure...*) - 12 pers. max.

Prérequis : aucun



Durée : 21h



Matériel : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation. Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse : formation@colosse.fr

INSCRIPTION

Tarifs

INTER

En distanciel	630€
BFC - Bretagne - Corse	735€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	945€

INTRA (tarifs par jour de formation)

En distanciel	1550€
BFC - Bretagne	2000€
Corse	2200€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	2850€

PARCOURS 4

Être ambassadeur - référent VHSS de sa structure

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS ;
- Se positionner en tant que référent dans son environnement de travail et par rapport aux autres acteurs ;
- Comprendre ses missions en tant que référent dans son organisation (définition, frontière...) ;
- Mettre en oeuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS (Protocole...) en fonction de ses missions ;
- Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés ;
- Présenter les résultats des enquêtes aux parties prenantes dans la structure ;
- Évaluer l'ensemble des actions menées grâce à des outils adaptés.

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

Modalités



Public : futurs ambassadeurs/référents d'une structure ou d'une entreprise de moins de 11 salariés (par ex : membre du service RH)
- 12 pers. max.

Prérequis : aucun



Durée : 21h



Matériel : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation. Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse : formation@colosse.fr

INSCRIPTION

Tarifs

INTER

En distanciel	630€
BFC - Bretagne - Corse	735€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	945€

INTRA (tarifs par jour de formation)

En distanciel	1550€
BFC - Bretagne	2000€
Corse	2200€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	2850€